

de ne la pratiquer qu'au fragment postérieur, et de se borner à ruginer l'antérieur.

Mais, d'après ce que nous avons dit, la perte de substance éprouvée par le fragment postérieur avait porté sur la partie de ce fragment correspondante à la base de la mâchoire; et celui-ci avait conservé une portion du bord alvéolaire, tandis, au contraire, que celle du fragment antérieur ayant porté sur le bord alvéolaire, ce fragment avait conservé la partie correspondante à la base de l'os; d'où il résultait que, quand même chacun des deux fragments eût été ramené à sa place, ils n'auraient jamais pu être mis en contact immédiat, puisqu'il y aurait toujours eu, entre les pointes par lesquelles ils se terminaient, l'intervalle naturel qui sépare la base de la mâchoire du bord alvéolaire.

Cette considération n'arrêta pas M. Dupuytren, qui avait vu, après plusieurs amputations de la partie moyenne de la mâchoire, une production osseuse se former de toutes pièces, se porter d'une branche de la mâchoire à l'autre, et remplacer si exactement le corps de l'os enlevé par l'amputation, que les malades, vus extérieurement, ne paraissaient pas même être privés de la saillie du menton.

Mais, ce qui était plus difficile, il fallait, pour guérir le malade et ne pas lui laisser de difformité, que les deux fragments fussent ramenés et maintenus dans leur situation actuelle, c'est-à-dire que le postérieur fût abaissé et porté à gauche, tandis que l'antérieur serait relevé et ramené à sa rectitude; or, c'était là que gisait la difficulté principale. M. Dupuytren voulut donc, avant d'en venir à l'opération, essayer les moyens de remplir cette dernière et importante indication.

Les premiers dont on fit usage et dont on continua l'application pendant un mois environ, n'ayant eu d'autres résultats que d'abaisser peu à peu le fragment postérieur à la hauteur du fragment antérieur, et à lui redonner une mobilité qu'il avait perdue, M. Lemaire, chirurgien dentiste distingué, sur l'exposé qui lui fut fait des indications à remplir, en proposa d'aussi simples qu'ingénieux. Ils consistaient,

1° à remplacer la dent molaire supérieure, qu'on avait arrachée, par une dent d'ivoire qui devait s'opposer au mouvement d'ascension du fragment postérieur; 2° à ramener et à maintenir dans une position convenable les deux fragments au moyen de fils de platine attachés, d'une part aux dents implantées sur les fragments auprès de la fracture, et fixés, d'autre part, aux dents opposées de l'arcade dentaire supérieure. Une première épreuve de ces moyens ayant été faite, M. Dupuytren, bien persuadé que l'opération n'avait rien de dangereux pour le malade, et qu'en supposant qu'elle ne réussit pas, elle ne pouvait rien ajouter aux désagréments de son état, y procéda de la manière suivante, le 14 juillet 1818.

M. de R... étant placé sur une chaise, l'opérateur saisit, entre le pouce appuyé sur la peau et l'indicateur de la main droite porté dans l'intérieur de la bouche, l'épaisseur de la joue droite, tandis qu'avec un bistouri tenu de la main gauche il traversa les parties de dehors en dedans et perpendiculairement à l'axe de la mâchoire, à peu près à trois lignes en arrière du sommet de la pointe formée par le fragment postérieur. Le tranchant de l'instrument ayant été abaissé jusqu'à l'os, et les chairs qui recouvraient ce dernier tant en devant qu'en dehors ayant été divisées circulairement, il substitua au bistouri une scie à manche et à lame très étroite, avec laquelle il opéra la résection d'une portion osseuse, triangulaire, dont la pointe mousse, cicatrisée, adhérait aux parties molles de la joue, et dont la base correspondante à la section qu'on venait de faire avait, ainsi que ses deux bords, qui étaient émoussés et cicatrisés comme la pointe, environ trois pouces de longueur.

Cette portion fut extraite par l'intérieur de la bouche. M. Dupuytren porta ensuite sur le fragment antérieur, qu'il voulait simplement dénuder, un instrument à l'usage des graveurs en bois, et dont il se servit à leur manière; c'est-à-dire que le pommeau de cette espèce de gouge étant appuyé dans la paume de la main, et retenu par les trois derniers doigts, tandis que le pouce et l'indicateur étaient allongés

sur sa tige, fut dirigé le long de l'indicateur gauche, qui faisait fonction de conducteur et de point d'appui, sur le bord oblique du fragment antérieur, étendu de haut en bas et d'avant en arrière, depuis la deuxième petite molaire jusqu'à la pointe par laquelle il faisait saillie sous la peau. Tout ce bord fut dépouillé des parties molles fibro-cartilagineuses qui le revêtaient. M. Dupuytren eut la précaution importante de conserver la partie interne de la gencive formant naturellement une espèce de bride étendue de la deuxième petite molaire à la dent de sagesse, pour établir une barrière qui empêchât la salive de pénétrer entre les deux fragments et de les baigner continuellement.

Les choses ainsi préparées, et le fragment antérieur étant ramené à sa place, le doigt introduit dans la bouche pour prendre connaissance de l'état des choses, s'engageait dans une espèce de gouttière bornée en avant par la deuxième petite molaire, en arrière par la dent de sagesse du fragment postérieur, en dedans par la bride de la gencive; au fond de cette gouttière on sentait, en avant, le biseau dénudé, formé par le fragment antérieur; en arrière et plus haut, la pointe tronquée du fragment postérieur. Il ne s'écoula que quelques cuillerées de sang pendant cette opération, qui ne dura que quelques minutes, et ne causa que de médiocres douleurs.

On s'occupa ensuite de fixer les fragments. M. Lemaire commença par poser à la place de la dernière molaire supérieure une forte pièce de dent de cheval marin, dont la face supérieure était moulée sur la gencive, et dont la face inférieure présentait une cavité pour recevoir la dent de sagesse inférieure. Cette pièce fut fixée par un fil de platine sur l'avant-dernière grosse molaire supérieure; elle avait pour but de remplacer la dent arrachée, et de tenir abaissé le fragment postérieur relevé dans l'épaisseur de la joue, ce qui était la première indication à remplir après la résection. Une anse de fil de même métal fut ensuite portée et tordue autour de la couronne de la dent de sagesse du fragment postérieur; les deux chefs en furent ramenés par-dessus la langue, et en passant à travers le tissu même de la gencive, de

chaque côté de la couronne de la petite molaire inférieure gauche, sur laquelle ils furent joints et tordus. Ce fil était destiné à ramener le fragment postérieur en dedans, et à le tenir ainsi sur la même ligne que le fragment antérieur. De cette manière, le fragment postérieur fut abaissé et fixé à l'antérieur, dont il devait désormais suivre tous les mouvements, et deux indications mutuelles se trouvèrent ainsi satisfaites.

Enfin il fallait fixer, pour plus de sûreté, les deux fragments réunis de la mâchoire inférieure à la mâchoire supérieure; à cet effet, on passa autour de la petite molaire inférieure droite une autre anse de fil de platine dont on voulut ramener les extrémités autour de la première petite molaire supérieure gauche.

Ici commencèrent les difficultés; si la résection avait été prompte et facile, il n'en fut pas de même de cette dernière partie de l'opération. L'anse de fil n'ayant pas été tordue autour de la dent inférieure s'échappa par la partie supérieure de l'intervalle qui séparait cette dent de sa voisine; quand on voulut fixer ses deux extrémités sur la supérieure, on fut obligé de recommencer. Les fils ayant été fatigués, et d'ailleurs ayant besoin d'être très fortement tendus pour ramener la mâchoire inférieure à sa rectitude, se cassèrent; cet accident se renouvela plusieurs fois. Les muscles qui s'attachaient au fragment antérieur et qui jusque là n'avaient pas opposé de résistance à la réduction, s'irritèrent et luttèrent bientôt de toutes leurs forces contre l'effort qu'on faisait pour les allonger; deux heures s'écoulèrent en tentatives infructueuses pour replacer les fragments et les fils, lorsqu'enfin M. Dupuytren eut l'idée de passer en arrière de la dernière dent du fragment antérieur une anse formée par une forte ficelle pliée en plusieurs doubles.

Ce moyen augmenta la prise que l'on avait sur la mâchoire; nous la vîmes céder brusquement, en faisant entendre distinctement un bruit qui fut comme le signal de sa réduction.

Les deux chefs de l'anse du fil, placés autour de la petite

molaire inférieure droite, furent alors ramenés et fixés autour de la première petite molaire supérieure gauche; une autre anse de fil, passée entre l'incisive latérale inférieure droite et la canine, fut ramenée autour de la canine supérieure gauche, et les deux mâchoires se trouvèrent ainsi dans un rapport aussi exact que possible; c'est-à-dire que l'incisive moyenne gauche inférieure, au lieu de correspondre à celle de la mâchoire supérieure, était en rapport avec l'incisive moyenne droite de cette mâchoire, et ainsi de suite. Mais on ne doit pas oublier qu'il y avait une perte de substance, et qu'en opérant une réduction parfaite, on aurait pu s'exposer à laisser entre les fragments un intervalle qu'aucune production n'aurait pu combler. Une bande serrée fut appliquée en forme de mentonnière; le malade, fatigué, fut remis dans son lit et condamné à un silence absolu. Il écrivait tout ce qu'il avait à communiquer.

La première nuit fut assez calme; mais des accidents ne tardèrent pas à se manifester. La pression exercée par la dent postiche sur la gencive supérieure et par la première anse de fil sur la langue, détermina dans ces parties des douleurs extrêmement vives. Le malade nous témoigna plusieurs fois la crainte que sa langue ne fût coupée; d'une autre part, les fils fixés aux dents de l'arcade dentaire supérieure, transmettant à celle-ci les efforts que faisaient les fragments pour se déplacer, il en résulta dans toute cette arcade des douleurs qui revenaient par intervalles, et qui étaient assez fréquentes pour empêcher le malade de dormir, assez fortes pour lui arracher des larmes.

Au huitième jour, du pus se mêla aux mucosités qui sortaient par la bouche. On fit dès lors des injections d'eau de guimauve plusieurs fois par jour. Ces injections étant très agréables au malade, furent continuées jusqu'à la fin du traitement. Ce fut seulement au vingt-huitième jour qu'on renouvela la bande. La petite plaie extérieure était presque cicatrisée; la suppuration de la bouche, qui n'avait jamais été abondante, diminuait.

Au trente-deuxième jour, la bande ayant été changée, on

trouva la plaie de la joue tout-à-fait cicatrisée. Au quarantième jour, toutes les douleurs avaient cessé; la suppuration de la bouche était tarie. Mais une autre douleur se fit tout-à-coup sentir dans les deux oreilles, surtout dans la droite, et ne disparut complètement que le quarante-deuxième jour. Au soixante-unième jour, on ôta la bande pour mieux examiner l'état des parties. Le doigt, promené le long de la base de la mâchoire, faisait sentir une production de nouvelle formation, ferme, résistante, qui s'étendait manifestement, de bas en haut et d'avant en arrière, du fragment antérieur au postérieur. Cet état de choses étant aussi satisfaisant que possible, on remit à deux jours de là l'enlèvement d'une partie de l'appareil. Le soixante-troisième jour, en effet, on enleva les deux anses de fil qui fixaient les deux arcades dentaires l'une contre l'autre.

On voulut alors faire exécuter à la mâchoire quelques légers mouvements d'abaissement et d'élévation; et si l'on vit d'abord avec peine qu'elle s'inclinait un peu à droite en s'abaissant, on ne fut pas moins étonné de voir que le malade avait recouvré la faculté de la ramener à sa rectitude, en la rapprochant de la supérieure, de telle sorte que, lorsque plusieurs mouvements alternatifs d'abaissement et d'élévation avaient lieu, ces mouvements représentaient assez exactement ceux de mastication d'un animal herbivore.

Le soixante-huitième jour, on se détermina à enlever l'anse de fil qui avait servi à fixer, en traversant la cavité de la bouche, le fragment postérieur à l'antérieur, d'après cette considération, que 1<sup>o</sup> le temps nécessaire à la réunion de la fracture étant expiré, on devait désespérer que cette fracture fût jamais consolidée, si elle ne l'était pas à cette époque; 2<sup>o</sup> que l'inclinaison à droite de la mâchoire, lors de son abaissement, n'était pas une preuve de la non-consolidation de la fracture, puisqu'en effet il devait presque nécessairement résulter de la perte de substance éprouvée par l'os, une moindre longueur de la moitié droite.

On vit alors justifiées les craintes que le malade avait exprimées dans les premiers temps, que sa langue ne fût cou-

pée par les fils, et l'on découvrit la raison des douleurs vives qu'il avait témoigné y ressentir. Chose surprenante, les deux chefs de l'anse de fil, dirigés obliquement de la dent de sagesse inférieure droite à la première petite molaire inférieure gauche, avaient opéré la section de plus de la moitié de l'épaisseur de l'organe; mais comme les couches primitivement divisées s'étaient réunies à mesure que les fils avaient pénétré plus profondément, ces derniers se trouvaient placés au milieu du tissu même de la langue, et ils la traversaient d'un bord à l'autre à peu près comme les aiguilles traversent les lèvres d'un bec-de-lièvre. Après l'opération on les coupa, et ils furent retirés. Le malade eut alors la permission de parler après soixante-huit jours d'un silence tellement absolu, que non seulement il ne s'était pas permis d'essayer une seule parole, mais encore de produire un seul son.

Le quatre-vingt-troisième jour, on ôta la dent postiche de cheval marin qu'on avait encore laissée par précaution. Vers le quatre-vingt-dixième, déjà la mâchoire obliquait beaucoup moins à droite en s'abaissant. Bientôt la face reprit sa symétrie; et lorsque M. de R... quitta Paris, le menton occupait sa place sur la ligne médiane, les dents de la mâchoire inférieure, placées derrière celles de la supérieure, leur correspondaient, à cela près de la largeur d'une incisive; la mâchoire inférieure pouvait être appliquée contre la supérieure; dans les mouvements d'abaissement elle s'inclinait encore un peu à droite, mais elle reprenait, en se relevant, sa position naturelle; son mouvement d'élévation, marqué, lorsque le malade le voulait, par un claquement des dents de cette mâchoire contre celles de la supérieure, annonçait à la fois leur rencontre directe et la force des muscles élévateurs; l'articulation des sons était nette et distincte, déjà le malade faisait usage d'aliments solides et résistants. Les recherches les plus exactes faites sur l'os maxillaire ne laissent aucun doute sur la réalité d'une consolidation que les changements ci-dessus mentionnés indiquaient d'ailleurs d'une manière positive; le fragment postérieur

était pourtant un peu élevé au-dessus de l'inférieur. C'est dans cet état que leur réunion parut devoir acquérir une force indissoluble à l'aide du temps et des ménagements qui furent recommandés au malade, dont la raison, le courage et l'imperturbable confiance ne s'étaient pas démentis un seul instant pendant toute la durée de ce traitement si long et si pénible.

Nous devons ajouter que plusieurs lettres envoyées de Russie à M. Dupuytren, tant par M. de R... que par le général de Woronzoff, confirmèrent la solidité de la cure.

---

## ARTICLE XVI.

### DES ANÉVRISMES QUI COMPLIQUENT LES FRACTURES ET LES PLAIES D'ARMES A FEU, ET DE LEUR TRAITEMENT PAR LA MÉTHODE D'ANEL (1).

C'est avec un juste sentiment de crainte que je monte à cette tribune, illustrée par des orateurs accoutumés à revêtir le savoir de tous les charmes de l'éloquence, et je dois me défier à la fois, et du sujet dont j'ai à vous entretenir, et de la manière dont je pourrai le traiter.

Les merveilles brillantes de la physique et de la chimie ont depuis long-temps le privilège de tenir attentives les oreilles les plus délicates; les prodiges toujours croissants de la mécanique parlent à tous les intérêts; les découvertes de l'astronomie et celles de la géographie flattent l'amour-propre, en même temps qu'elles reculent les bornes de la science; la zoologie et la botanique sont toujours sûres de

(1) Ce mémoire a été lu dans la séance publique de l'Académie royale des sciences du 24 avril 1825; l'auteur y avait fait des retranchements que la circonstance rendait indispensables. On le publie ici dans son entier.